Décision 18-DCC-25 du 20 février 2018

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Libaud Négoce Matériaux et Avis Matériaux par la société Chausson Matériaux

Posted on: 19 mars 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté Chausson Matériaux
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Stés Libaud Négoce Matériaux et Avis Matériaux

Lire

Le texte intégral
72.67 Ko